

Les Alpes-Maritimes à l'épreuve des risques naturels

Une exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes (2015)

La présence de la mer et le relief montagneux des Alpes-Maritimes rendent le département sensible aux risques naturels. Après avoir présenté la typologie de ces risques naturels, cette exposition raconte l'histoire de ces phénomènes puis évoque les moyens de prévention actuels.



Rédaction des notices :

Philippe Long, professeur d'histoire-géographie au collège Bréa de Saint-Martin du Var.
Guillaume Arrivé et Linda Verkimpe, service éducatif des Archives départementales des Alpes-Maritimes.

Infographies et prises de vue :

Jean-François Boué, Marie-Véronique Mehous-Fulconis, Karine Valensi et Yannick Vanacker.

Sous la direction d'Hélène Cavalié, directrice-adjointe et d'Yves Kinossian, directeur des Archives départementales des Alpes-Maritimes.

Ville de Nice, Musée Masséna

Les risques liés au milieu naturel des Alpes-Maritimes

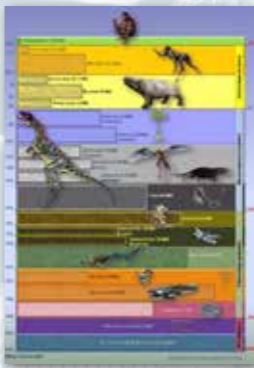
Le relief et la géologie

Situé à l'extrême Sud-Est de la France, le département des Alpes-Maritimes est bordé par ceux du Var et des Alpes-de-Haute-Provence ainsi que par l'Italie et la mer Méditerranée.



L'étroite plaine littorale y laisse très vite la place aux Préalpes de Nice et de Grasse, série de crêtes calcaires et de plateaux. Viennent ensuite les hauts sommets du Mercantour, massif d'âge primaire constituant une ligne de crêtes particulièrement élevée. C'est dans ce massif que se situe le point culminant des Alpes-Maritimes, la cime du Gêlas à 3 143 mètres.

Les massifs à l'ouest du département mêlent leurs derniers chaînons à ceux du massif ancien de l'Estérel, composé de porphyres, roches volcaniques, qui lui donnent sa coloration rougeâtre.



Les risques liés au milieu naturel des Alpes-Maritimes

Le climat



Sur le littoral des Alpes-Maritimes règne un climat méditerranéen. L'été est chaud et sec ; l'hiver se caractérise par la douceur des températures et l'ensoleillement (près de 300 jours par an). Néanmoins, de violents orages, provoquant crues et inondations, peuvent avoir lieu à l'automne et au printemps.

Au Nord du département, la présence des massifs transforme le climat méditerranéen en climat montagnard. Ce qui se traduit par de fréquentes pluies d'orage l'été sur les hauts reliefs. En hiver, les précipitations, sous la forme de neige, tombent avec une grande irrégularité. L'influence adoucissante de la Méditerranée toute proche se manifeste surtout en saison froide. Au printemps alternent des températures déjà élevées et brusques retours du froid.



Les risques liés au milieu naturel des Alpes-Maritimes

La végétation

La richesse de la végétation dans les Alpes-Maritimes résulte de plusieurs facteurs : diversité climatique, compartimentage des vallées, différences d'exposition, d'altitude et d'ensoleillement. Ainsi, le département compte plus de 2 000 espèces végétales sur les 4 900 recensées en France.



Sur le littoral, on trouve des essences typiquement méditerranéennes, adaptées à la sécheresse : caroubiers, chênes-lièges, pins d'Alep, oliviers, genévriers...

Dans le Moyen Pays, s'ajoutant aux premières, se développent d'autres espèces bien adaptées à la moyenne montagne : chêne pubescent, Ostrya, pin sylvestre, châtaignier, genêt, thym, lavande.



Dans le Haut Pays, mélèzes, épicéas, hêtres dominent le paysage montagnard et subalpin. Au-delà, c'est le domaine des prairies alpines, éboulis et arêtes rocheuses.



Après des siècles de déboisement, le reboisement entrepris à la fin du XIX^e siècle porte ses fruits. 40 % des Alpes-Maritimes ont une couverture boisée plus ou moins dense. La baisse progressive des activités agricoles et la nécessité d'atténuer les effets dévastateurs des torrents ont permis d'en faire le sixième département le plus boisé de France.

Les risques liés au milieu naturel des Alpes-Maritimes

Tectonique et séismes



Depuis 80 millions d'années, la plaque africaine avance vers le Nord, tandis que la plaque eurasienne résiste à cette poussée. Ce mouvement plisse l'arc alpin et engendre un système de failles particulièrement complexe.

On situe le plus ancien tremblement de terre historiquement connu dans les Alpes-Maritimes à Roquebillière, en 1494. Il est mentionné en 1823 par l'historien Durante. L'un des plus violents tremblements de terre qui ait affecté la France au cours des cinq derniers siècles s'est produit le 20 juillet 1564 dans le comté de Nice, dont l'épicentre se situait en haute Vésubie.



Le XX^e siècle n'a pas été marqué par d'importants séismes dans les Alpes-Maritimes, mais ils sont la preuve de la permanence de l'exposition du département au risque sismique.

Les risques liés au milieu naturel des Alpes-Maritimes

Les mouvements de terrain

La constitution géologique des Alpes du Sud et un relief caractérisé par des pentes fortes sont deux facteurs déterminants du risque d'érosion et de glissement de terrain.

Dans les Alpes-Maritimes, la faible résistance des sols à l'érosion et un relief marqué par de fortes déclivités (en moins de 100 kilomètres, on passe du niveau de la mer à plus de 3000 mètres), explique que le risque soit généralisé à l'ensemble des 163 communes du département.



C'est ainsi qu'au cours des deux derniers siècles, on a estimé que les Alpes-Maritimes ont été touchées par environ 150 événements majeurs qui ont fait plusieurs dizaines de morts et de blessés et d'importants dégâts matériels sur les édifices et les routes.

Ces mouvements sont de plusieurs types : écroulements rocheux par chutes de blocs (Plan-du-Var) glissements de terrain en volumes importants (Roquebillière, La Clapière), coulées boueuses (Menton), effondrements dans les calcaires ou les gypses (La Bollène-Vésubie).



Les risques liés au milieu naturel des Alpes-Maritimes

Les crues



Des précipitations brutales, orageuses et localisées s'abattent sur des petits bassins aux pentes fortes. Elles provoquent des crues soudaines, brèves mais violentes, aggravées par l'accumulation de tout ce qui est arraché par l'eau sur son passage.

Des fleuves côtiers comme la Roya, le Paillon, le Loup ou la Siagne ont des cours qui n'excèdent pas 60 kilomètres alors que leurs sources se situent entre 1 500 et 1 600 mètres d'altitude. Après de longues périodes de sécheresse, les pluies, abondantes, se concentrent en quelques jours sous forme orageuse au printemps et surtout en automne, faisant gonfler brusquement les cours d'eau.



Ainsi, le 13 juin 1957, la Guercia, qui traverse Isola, déjà grossie par les pluies des jours précédents, reçoit dans l'après-midi et la soirée, l'afflux de plusieurs orages successifs. En quelques heures, le lit du torrent monte de plusieurs mètres et la Guercia submerge sur sa rive gauche des bâtiments, nécessitant le sauvetage de plusieurs dizaines de personnes en pleine nuit.

Les risques liés au milieu naturel des Alpes-Maritimes

Les avalanches



Différents facteurs favorisent le départ d'une avalanche et augmentent son risque :

- La météorologie : chute de neige abondante, pluie, vent, redoux.
- Les propriétés du terrain : cassure de pente, rochers lisses, herbes longues sous la neige (d'où l'intérêt du pacage estival des troupeaux en haute montagne).

Les espaces touchés sont pour l'essentiel en dehors des zones d'activité humaine, mais des accidents se sont produits dans des endroits habités anciennement, comme à Entraunes où une avalanche ensevelit une maison et fait deux victimes en 1804.

Avec la fréquentation touristique de la montagne et la pratique des sports d'hiver, les risques d'avalanches sont davantage pris en compte, comme dans la construction de la station d'Isola 2000.



En 1972, la sécurité des stations de montagne donne lieu à des directives rigoureuses du ministère de l'Intérieur et une cartographie de localisation probable des avalanches est publiée par le ministère de l'Agriculture en vue des études d'implantation des équipements des stations de ski.



Les risques liés au milieu naturel des Alpes-Maritimes

Tempêtes et coups de mer



En Méditerranée, la période hivernale est marquée par l'apparition des dépressions barométriques. La tempête du 20 janvier 1855 provoque des dégâts importants aux ports de Nice et de Villefranche.

Dans les années 2000, la Côte d'Azur a été touchée par plusieurs coups de mer assez violents, notamment le 4 mai 2010. Ce jour-là, le littoral des Alpes-Maritimes et du Var est dévasté par des vagues hautes parfois de plus de 5 mètres.



En novembre 2011, il est frappé par un véritable ouragan : vents à plus de 150 kilomètres par heure, vagues de 6 mètres, routes coupées.

Normalement caractéristique des tropiques, ce phénomène d'ouragan, baptisé *medicane* (contraction de *mediterranean hurricane*) par les météorologistes, pourrait devenir plus fréquent sur la Côte d'Azur.

Les risques liés au milieu naturel des Alpes-Maritimes

Les incendies



Durant l'été et en raison de la sécheresse qui y sévit, les forêts du Midi de la France sont classées comme zone dangereuse. Le vent, soufflant épisodiquement en bourrasques, est un facteur aggravant et redoutable, favorisant l'extension rapide des incendies.

La végétation de la région du littoral et du Moyen Pays notamment, composée d'essences très combustibles, joue également un rôle important.



En outre, le recul de l'agriculture et l'extension des friches, qui se couvrent de broussailles et de taillis, font des terres laissées à l'abandon un terrain propice à la propagation des feux.

En montagne, confrontés au risque d'incendies provoqué par les écobuages en hiver, les espaces forestiers sont cependant moins sensibles aux incendies que sur le littoral. Et jusqu'au XXe siècle, ce sont les villages qui sont les plus vulnérables au feu, l'urbanisation serrée et le mode de construction étant en grande partie responsables. Le 31 juillet 1929, Saint-Étienne-de-Tinée est la proie des flammes. L'incendie, parti d'une grange, ravage rapidement une grande partie du village.

Des exemples de catastrophes naturelles au cours de l'Histoire

Le tremblement de terre de 1887



Le 23 février 1887, au petit matin, en pleine période de Carnaval, trois violentes secousses sèment la panique et la désolation dans toute la Ligurie et le pays niçois. C'est le plus violent tremblement de terre depuis le XVI^e siècle, avec une magnitude comprise entre 6,5 et 6,8 sur l'échelle de Richter.



La zone la plus affectée est la Riviera italienne entre Oneille et Diano Marina.

Dans les Alpes-Maritimes, où on déplore 8 morts (2 à Castillon, 2 à la Bollène-Vésubie, 2 à Bar-sur-Loup et 2 à Nice), les dégâts sont moins importants. À Menton, de nombreuses maisons de la vieille ville sont lézardées et en partie écroulées. Des villages du Haut Pays (Peille, La Bollène-Vésubie, Bouyon...) connaissent aussi des destructions sévères.

Le 3 mars 1887, le préfet indique que Castillon est « anéanti » et décide son déplacement lors de la reconstruction.

Le séisme, avec un épicentre situé au large de la côte italienne, est enregistré par les premiers sismographes installés aux observatoires de Moncalieri et de Perpignan.



Il déclenche des mouvements de terrain et provoque un raz-de-marée avec une vague d'environ un mètre sur le littoral.

Des exemples de catastrophes naturelles au cours de l'Histoire

Le glissement de terrain de Roquebillière de 1926



24 novembre 1926. Un glissement de terrain submerge le village de Roquebillière, démolissant 11 maisons, et faisant 19 morts. Outre les méthodes d'irrigation intensive mises en cause, la commission d'enquête attribue aussi la catastrophe à un double phénomène d'effondrement et de glissement de terrains, favorisé par les pluies exceptionnelles tombées sur la région en octobre et novembre

(1 662 millimètres relevés à Venanson pendant les 31 jours qui ont précédé la catastrophe, soit autant que pour l'année). Elles transforment le sol en une masse argileuse gluante. Cette dernière se fissure et facilite l'écoulement des eaux dans les cavernes gypseuses, provoquant par là leur effondrement.



Les eaux infiltrées savonnent les plans de glissement sur lesquelles la masse argileuse s'écoule, facilitée par la forte pente du sol. La « loupe » décollée près du cimetière de Belvédère représente un volume de terre estimé à deux millions de mètres cubes. La coulée, large de 60 mètres, mesure un kilomètre de long. D'autres glissements se produisent les jours suivants. Le site du village de Roquebillière est abandonné et un nouveau village construit pendant l'Entre-Deux-Guerres sur la rive opposée.



Des exemples de catastrophes naturelles au cours de l'Histoire

La crue du Var de novembre 1994



Le Var, long de 115 kilomètres, naît près du col de la Cayolle à 1 800 mètres d'altitude et reçoit quatre cours d'eau : l'Estéron, le Cians, la Vésubie et la Tinée. L'inondation est un phénomène récurrent à Nice dans les plaines alluviales du Paillon et du Var. La mise en aqueduc de certains vallons et le développement de l'urbanisation rendent difficiles l'évacuation des eaux et augmentent la vulnérabilité des lieux.



À la fin du XX^e siècle, la plaine du Var est fortement développée et urbanisée. La crue du 5 novembre 1994 révèle la vulnérabilité de cette zone. Les pluies tombées en abondance sur les reliefs et un sol largement saturé provoquent une augmentation rapide du débit du fleuve.

Deux seuils aménagés dans le lit du Var sont rompus. Le centre administratif, le marché d'intérêt national, le quartier de l'Arénas puis l'aéroport sont envahis. Plus en amont, des brèches sont creusées dans les digues, la route et la voie ferrée sont coupées. Le bilan des dégâts est lourd : 1 milliard de francs (155 millions d'euros) pour cette crue qualifiée de « millénaire ».

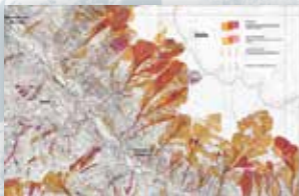


Des exemples de catastrophes naturelles au cours de l'Histoire

L'avalanche de Saint-Étienne-de-Tinée en 2008

En décembre 2008, le mauvais temps exceptionnel qui sévit depuis trois semaines sur le département a entraîné de très importantes chutes de neige : un record depuis 1979. Météo-France place l'ensemble des massifs alpins en « risque avalancheux de niveau 5 », soit le risque d'avalanche maximum.

Le 16 décembre, à 11 h 15, qu'une plaque de neige de plusieurs centaines de mètres de longueur cède sous son propre poids, entraînant d'importantes quantités de neige dans la pente.



L'avalanche traverse le hameau du Cialancier, sur la commune de Saint-Étienne-de-Tinée et la coulée de neige dévaste tout sur son passage, emportant arbres ou voitures, pulvérisant un chalet, endommageant d'autres habitations dont une maison percutée par un arbre déraciné. Par chance, on ne déplore aucune victime.

Les anciens ont judicieusement rappelé que « Cialancier » venait de « Chalanches » signifiant « avalanches » en patois.



Des exemples de catastrophes naturelles au cours de l'Histoire

Les coups de mer à Nice et Cagnes-sur-Mer en 1957

En novembre et décembre 1957, de violentes tempêtes balayent la France. Dans la nuit du 5 au 6 novembre, des pluies torrentielles et des vagues gigantesques provoquent d'importants dégâts sur la Côte d'Azur : il tombe 141 millimètres de pluie en seulement 12 heures à Nice.

De nouvelles pluies, combinées à des rafales de vent assez fortes, touchent à nouveau cette région les 9 et 10 novembre. À Nice, la mer démontée envahit les chaussées sud et nord de la Promenade des Anglais. Sur la Croisette, à Cannes, des paquets de mer viennent déposer du sable sur la route ;



les lames de fond passent de façon presque continue par-dessus la jetée et forment d'immenses gerbes d'écume, atteignant sept à huit mètres de haut. C'est au Cros-de-

Cagnes que les dégâts sont les plus importants : 50 mètres de la route du bord de mer s'effondrent, entraînant une interdiction

complète de la circulation.

Entre le 11 et 13 décembre, la tempête sévit de nouveau. À Nice, sur la promenade des Anglais, la mer déferle sur la chaussée. Des barrières sont emportées, les célèbres chaises bleues, projetées par la force des vagues, jonchent la chaussée.



Des exemples de catastrophes naturelles au cours de l'Histoire

Les incendies de l'été 1986

L'été 1986 est marqué par une série de graves incendies dans plusieurs départements méditerranéens. On dénombre 3 293 sinistres et 45 697 hectares de forêts, landes, maquis et garrigues sont ravagés par le feu.

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la superficie brûlée représente le triple de la moyenne décennale, avec des chiffres jamais atteints pour les Alpes-Maritimes.



Ce lourd bilan est dû aux grands incendies, en petit nombre (1 à 3 % des départs) mais terriblement ravageurs (70 à 85 % de la surface détruite).

Le 24 août 1986, c'est le déclenchement du premier plan ORSEC (Organisation des SECours) dans le département, permettant au préfet, de coordonner les secours sur une vaste échelle, de mobiliser l'ensemble des moyens départementaux de secours, y compris les services privés, ceux de l'armée,

et de faire appel si besoin à des spécialistes de toute nature (Télécoms, Équipement...).

Ce plan fait apparaître de graves carences sur le terrain comme le manque de matériel, les délais très longs d'acheminement des renforts ou l'impossibilité pour les gendarmes et les pompiers de communiquer entre eux, faute de fréquence radio commune.



Créé en 1952, le plan ORSEC « ORSEC » devient en 2004 « Organisation de la Réponse de la Sécurité Civile », et est l'organisation unique chargée de gérer toutes les situations d'urgence.

Des exemples de catastrophes naturelles au cours de l'Histoire

Le glissement de la Clapière

Avec 1 100 mètres de long et 750 mètres de haut, et un volume de 60 millions de mètres cubes, la Clapière constitue le plus grand glissement de terrain d'Europe et l'un des plus étudiés.

Elle se situe en rive gauche de la vallée de la Tinée, au cœur du massif cristallin du Mercantour,



à seulement un mètre en aval du village de Saint-Étienne-de-Tinée.

Depuis plusieurs décennies, des mouvements plus ou moins rapides affectent cette masse composée de gneiss et de granites.

La multiplication des chutes de pierres a conduit à fermer la route. À l'été 1987, on observe des déplacements atteignant 10 centimètres par jour. Cette accélération fait craindre un éboulement massif obstruant la vallée et on construit préventivement une nouvelle route d'accès à Saint-Étienne-de-Tinée en rive droite.



Depuis les années 2000, le déplacement général du versant semble se ralentir, bien que quelques phases plus actives soient observées, notamment en 2009 à cause d'un cumul record de plus de 8 mètres de neige.

La prévention contre les risques

Se protéger autrefois

Confrontées aux risques naturels, les populations disposent de peu de moyens.

Battage avec des branches, réalisation de tranchées, abattage d'arbres et utilisation de l'eau, quand des réservoirs sont à proximité, constituent l'arsenal de lutte contre les feux. En 1892, un projet de loi dite des « Maures et de l'Estérel »

préconise le recours à des tranchées pare-feu et de contre-feu.



Différentes techniques sont instaurées progressivement afin de prévenir les inondations : nettoyage des cours d'eau, établissement de « terres de réserve » ou création de digues. Dans la basse vallée du Var, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, on trouve le long de son bras principal des « terres de réserve », où il était strictement interdit de prélever quoi que ce soit, afin de réduire les

effets d'une éventuelle crue.

La construction de la digue de la rive gauche du Var, commencée en 1845 sous l'époque sarde, nécessite 24 années d'efforts.



La prévention contre les risques

La prévention contre les risques liés au relief

Au XXe siècle, les travaux d'élargissement des routes de montagne pour les besoins de la circulation automobile entament les parois rocheuses et fragilisent les falaises. La multiplication des accidents conduit à partir des années 1980 à la pose de grands filets métalliques de protection afin de prévenir les chutes de pierre.

La création de la station d'Isola 2000



s'accompagne ainsi de la construction de nombreux tunnels paravalanches sur la route. Sur les pistes, la sécurité des skieurs est assurée par une signalisation des risques avalancheux.

Des dispositifs tels que le catex (usage d'explosifs) ou le gazex (usage d'oxygène et de propane) permettent également de déclencher des avalanches préventives.



La prévention contre les risques

Les moyens de lutte actuels contre les incendies

La politique de prévention et de protection contre les incendies de forêt mise en place à partir des années 1960 aboutit à la création en 1973 d'unités de forestiers-sapeurs.

Rebaptisées FORCE 06 (Force Opérationnelle Risques Catastrophe Environnement) en 2005 dans les Alpes-Maritimes, elles comptent plus de 200 hommes répartis sur 15 bases dotées de véhicules de lutte contre l'incendie et plus de 580 points d'eau.

Les actions de lutte contre l'incendie de FORCE 06 se font de concert avec celles du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Ce dernier est fort de 4 000 sapeurs-pompiers, professionnels ou volontaires, répartis dans 75 centres de secours. Il est doté de 185 véhicules exclusivement destinés à la lutte contre les feux de forêts. Enfin, le dispositif est complété par la flotte aérienne de la Sécurité civile, forte en 2013 de 26 avions.



La prévention contre les risques

Prévenir les incendies



Dès les années 1960, les pistes viabilisées de défenses de la forêt contre l'incendie (DFCI) contribuent à la prévention contre les incendies. Celles-ci sont construites dans le cadre de chantiers de réinsertion de harkis.

Les dégâts considérables causés par les incendies lors des étés 1986, 2003 et 2007 incitent les pouvoirs publics à développer d'autres dispositifs définis autour de quatre objectifs :

- empêcher les feux,
- maîtriser les éclosions au stade initial,
- limiter les développements de feux catastrophiques,
- réhabiliter les espaces incendiés en les rendant moins vulnérables.

Ainsi, des tours de guet maillent les zones boisées où des vigies épient les départs de feu. Le débroussaillage est rendu obligatoire pour les particuliers résidant dans les zones à risque.

On crée également des zones-tampons déboisées, servant de pare-feux.



Les Guets aériens armés

(GAAR) permettent une intervention quasi-immédiate sur les feux naissants. Par un survol des zones à risque, et selon un circuit préétabli, le bombardier d'eau guette tout signe d'apparition d'un incendie et effectue un largage le cas échéant.



L'ensemble de ces mesures, ainsi qu'une météo favorable, permet de diminuer sensiblement la superficie moyenne brûlée dans les Alpes-Maritimes chaque été, depuis 2004.

La prévention contre les risques

Urbanisation et inondations

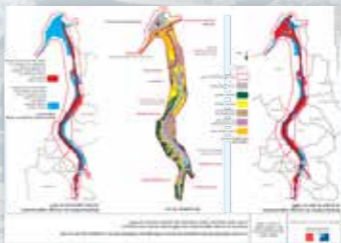


L'urbanisation croissante du littoral aggrave le risque d'inondations.

Ainsi, la vallée du Loup connaît deux crues extraordinaires en 1994 et en 1996 alors qu'aucun phénomène de cette importance n'a été observé depuis 1960. Le 5 novembre 1994, des précipitations soutenues provoquent une crue soudaine du Loup. Les quartiers du Plan-du-Moulin (la Colle-sur-Loup), des Ferrayonnes et du Plan (Villeneuve-Loubet) subissent des dégâts considérables.

Au sud de l'autoroute se sont implantés l'aéroport de Cannes-Mandelieu et des structures d'accueil touristiques ; plus en amont, la zone industrielle de Pégomas

et des habitations. Les aménagements préconisés après les inondations de 1994 prévoient le creusement d'un canal et l'encadrement de la Siagne par des digues. Un plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRI) est établi en 2011 par les pouvoirs publics pour la basse vallée du Var. Les PPRI permettent de localiser les zones exposées et réglementent l'occupation et l'utilisation du sol.



La prévention contre les risques

Prévenir et gérer les séismes au XXI^e siècle



Le XX^e siècle n'est pas marqué par d'importants séismes dans les Alpes-Maritimes. Les plus importants datant des 19 juillet 1963, 22 avril 1995, 26 février 2001 ne font ni victimes ni dégâts.

À la fin des années 1960, on commence à édicter des mesures de prévention. Depuis 1969, les bâtiments doivent répondre à des règles de construction parasismiques particulières. À partir du 1^{er} août 1994, ces dispositions sont étendues aux maisons individuelles.

La diminution de la vulnérabilité du bâti est très lente en raison de la forte urbanisation antérieure. Les voies autoroutières comportant de nombreux ouvrages d'art ont été également réalisées en tenant compte du risque sismique. Ainsi le viaduc de Magnan qui domine de 120 mètres le vallon de la Madeleine a des fondations à 19 mètres sous terre.

Les nouveaux édifices bâtis sur des terrains sujets à l'aléa sismique et accueillant du public doivent être construits suivant des techniques et avec des matériaux résistant aux secousses potentielles. Les sapeurs-pompiers et les bénévoles de la protection civile urbaine réalisent régulièrement des exercices de sauvetage, et des documents édités par les pouvoirs publics précisent les recommandations et la conduite à tenir en cas de séisme.



La prévention contre les risques

La sensibilisation et l'information sur les risques

Les plans de prévention des risques naturels (PPR), entérinés par le préfet après enquête publique et avis des municipalités concernées, recensent non seulement les risques majeurs tels que les inondations, séismes, glissements de terrain mais délimitent aussi les zones de danger et les zones de précaution. De plus, ils précisent les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui doivent être prises par les collectivités publiques et par les particuliers.

La diffusion du plan est du ressort du maire. C'est le document d'information communal



sur les risques majeurs (DICRIM) qui explique d'une manière synthétique ce qu'est un risque majeur, recense et

détaille les risques naturels auxquels la commune est confrontée. Le DICRIM expose les consignes à suivre afin de prévenir un risque et indique la conduite à tenir lors d'une catastrophe naturelle afin de faciliter l'organisation des secours.

Si un sinistre survient sur la commune, c'est le maire qui assure le pilotage et la coordination des secours. En cas de sinistre très important ou touchant plusieurs communes, le préfet prend le relais en mettant en place une cellule de crise et en s'appuyant sur le plan ORSEC.